

PUBLIÉ LE 06/10/2026

Avis de l'ANSM du 18/09/2026 sur le médicament Pyrukynd dans le cadre d'une demande d'AAP

DÉCISIONS (MÉDICAMENTS) - AVIS

- Date du dépôt de la demande : 12 mai 2026, complétée le 28 mai 2026, le 30 juin 2026, le 28 août 2026, le 8 septembre 2026, le 13 septembre 2026 et le 18 septembre 2026 ;
- Nom du demandeur : Avanzanite Bioscience BV
- Dénomination du médicament : PYRUKYND 100 mg, comprimés pelliculés
- DCI/nom de code : Mitapivat

Indication thérapeutique revendiquée :

- « Pyrukynd est indiqué chez les patients adultes dans le traitement de l'anémie hémolytique associée à la drépanocytose. »

Avis de l'ANSM :

L'ANSM ne peut attester de la forte présomption d'efficacité et de sécurité du médicament « Pyrukynd 100 mg, comprimés pelliculés » dans l'indication thérapeutique :

« Pyrukynd est indiqué chez les patients adultes dans le traitement de l'anémie hémolytique associée à la drépanocytose. »

La motivation scientifique du présent avis figure en annexe.